

# 6<sup>e</sup> Congrès du réseau francophone de **SOINS PALLIATIFS PÉDIATRIQUES** SAINT MALO

2 & 3  
OCTOBRE  
2014

**400 participants attendus :**

Spécialités : oncologie, néonatalogie, neuropédiatrie, réanimation

Les équipes : soins palliatifs, pédiatrie

Les lieux d'exercice : domicile, médicosocial, hôpital

COORGANISÉ PAR :

**FERSPP**

Fédération des Equipes Ressources  
en Soins Palliatifs Pédiatriques



Equipe Ressource de Soins  
Palliatifs Pédiatriques Bretagne



**Votre contact : V 7**

**Tél.**

.....

## DOSSIER EXPOSANT

Depuis le 1<sup>er</sup> congrès francophone en 2001 à Montréal, les soins palliatifs pédiatriques se sont considérablement développés. En France, le programme national de développement des soins palliatifs 2008-2012 a choisi de mettre en place sur l'ensemble du territoire des équipes dédiées aux soins palliatifs pédiatriques, et depuis 2010 une vingtaine d'équipes régionales ressources ont été créées. La culture palliative se développe en s'appuyant sur des savoirs progressivement construits en matière d'organisation et de clinique des soins palliatifs pédiatriques. Néanmoins, émergent des interrogations, voire des incertitudes... Ce 6<sup>e</sup> congrès francophone, le premier en France, se propose, à travers une rencontre interdisciplinaire croisant ateliers thématiques, conférences plénières et tables rondes, d'explorer quatre thèmes.

La fonction ressource, intrinsèque à la dénomination des équipes françaises, et les fonctions de soutien et d'expertise sont inscrites dans leur référentiel d'organisation comme des valeurs dites fondamentales pour diffuser la démarche palliative en pédiatrie. Une analyse critique des enjeux organisationnels des soins palliatifs pédiatriques, à partir de l'approche de pays ayant choisi des organisations différentes, nous semble essentielle pour en renforcer la pertinence.

La démarche palliative donne une large place à l'autonomie du sujet, enfant et/ou parents, acteurs et partenaires des décisions qui les concernent. Cependant, la vulnérabilité intrinsèque de l'enfant peut rendre délicates la prise en considération et l'articulation de son point de vue avec celui de son entourage (parents, soignants...) Aborder l'enfant au travers des concepts d'autonomie, de vulnérabilité, et de personne, sous des aspects philosophiques et éthiques nous aidera à trouver des repères dans notre clinique quotidienne.

La clinique des soins palliatifs pédiatriques requiert une expertise globale, médicale, paramédicale, psychologique et sociale. Cette approche globale est bien connue des équipes pédiatriques, travaillant en partenariat avec les parents et composant depuis longtemps avec la présence de la fratrie et des proches. Comment faire vivre la pluralité des expertises autour d'un enfant en situation palliative? Comment appréhender un symptôme dans toutes ses dimensions?

Comment y répondre au mieux en se questionnant sans cesse sur le bénéfice apporté à l'enfant?

Certaines prouesses biotechnologiques ont repoussé « les limites ». Les progrès médicaux ont rendu chroniques certaines pathologies jusqu'alors aiguës et d'évolution rapide. Dans ce contexte scientifique en constante évolution, la question de savoir « où commence l'obstination déraisonnable en pédiatrie ? » devient une interrogation quotidienne. Il ne s'agit pas d'enfermer le débat entre « soin curatif » et « soin palliatif », mais plutôt d'intégrer la temporalité, le pronostic et les différentes approches thérapeutiques possibles afin de replacer l'enfant au cœur de soins sans cesse adaptés et individualisés.

Finalement, entre progrès nécessaires et obstination déraisonnable évitable, l'enjeu n'est-il pas d'investir et d'appivoiser l'incertitude dans un dialogue construit avec l'enfant, sa famille et les soignants?

### COMITÉ D'ORGANISATION

- Christine Edan, médecin, Présidente, ERRSPP La Brise Bretagne
- Marie Noëlle Belloir, cadre infirmier, CARESP Bretagne
- Patrick Boutard, médecin, ERRSPP Palipéd Ile de France
- Frédérique Charlot, sage-femme ERRSPP La Brise Bretagne
- Guy Letellier, médecin, Hôpital R. Poincaré, Garches
- Maïna Letort Bertrand, puéricultrice, CHU Rennes.
- Petronela Rachierru, médecin, ERRSPP Pays de Loire
- Guénola Vialle, chargée de mission, ERRSPP Palipéd Ile de France

### COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Sandra Frache, médecin, Présidente, ERRSPP Franche Comté
- Christine Edan, médecin, ERRSPP La Brise Bretagne
- Nago Humbert, directeur UCSPP Ste Justine Montréal
- Pierre Bétrémieux, médecin, CHU Rennes
- Florence Etourneau, psychologue, ERRSPP Centre
- Daniel d'Hérouville, médecin, Maison Jeanne Garnier, Paris
- Philippe Hubert, médecin, Necker, Paris
- Sylvie Lecaudey, puéricultrice, ERRSPP La Source Basse Normandie.
- Matthias Schell, médecin, ERRSPP ESPPÉRA Rhône-Alpes.
- Marion Faingnaert, infirmière psychothérapeute et co-fondatrice de l'asbl AREMIS-Cité SERINE, Bruxelles
- Marcel-Louis Viillard, médecin, Necker, Paris
- Cécile Jérôme-Choudja, médecin, CHUV-Lausanne/Hôpital de Sion.

6<sup>e</sup> Congrès du réseau francophone  
de SOINS PALLIATIFS PEDIATRIQUES  
"Savoirs et Incertitude"

2 & 3 Octobre 2014 Saint Malo <sup>(35)</sup>  
Palais du Grand Large

COORGANISÉ PAR :

FERSPP - Fédération des Equipes Ressources en Soins Palliatifs Pédiatriques.  
LA BRISE - Equipe Ressource de Soins Palliatifs Pédiatriques Bretagne

RENSEIGNEMENTS

**ATELIER PHENIX**

Votre contact : **Nathalie Fontant**

13006 MARSEILLE

Tél.

Fax : +33 4 91 57 15 28

E-mail : \_\_\_\_\_

Site internet : **www.**

**DOSSIER EXPOSANT / INSCRIPTION**

**Société ou raison sociale :**

.....

**Produit(s) et/ou marque(s) présenté(es) :**

.....

**Responsable du dossier :**  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

C.P. : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. direct : ..... Fax : .....

Tél. portable : ..... E-mail : .....

**Responsable du stand :**  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M.

Nom, Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. portable : ..... E-mail : .....

**Adresse de facturation si différente :**

Société : .....

À l'attention : .....

Adresse : .....

C.P. : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. direct : ..... Fax : .....

Tél. portable : ..... E-mail : .....

## FRAIS FIXES OBLIGATOIRES

Ces frais comprennent l'ouverture et la gestion du dossier

200,00 €

## A ESPACE STAND

Espace informel équipé d'une table et 2 chaises.



Mobilier supplémentaire et demandes complémentaires

Nous consulter - Sur devis

1 800,00 €

€

(à reporter page 4)

**TOTAL «A» STAND**

€

## B ACCÈS BADGES

### • LES 2 BADGES EXPOSANTS GRATUITS

En tant qu'exposant, **vous bénéficiez de la gratuité des déjeuners et des accès conférences pour 2 personnes de votre établissement.** Il est impératif de nous communiquer les noms et prénoms et jour(s) de présence pour la réalisation des badges :

**Nom - Prénom - Fonction :**

1° .....

sera présent(e)  le jeudi 02 octobre 2014  le vendredi 03 octobre 2014  
déjeunera sur place  le jeudi 02 octobre 2014  le vendredi 03 octobre 2014

2° .....

sera présent(e)  le jeudi 02 octobre 2014  le vendredi 03 octobre 2014  
déjeunera sur place  le jeudi 02 octobre 2014  le vendredi 03 octobre 2014

### • LES BADGES EXPOSANTS SUPPLÉMENTAIRES

Le badge exposant supplémentaire sera facturé **40 € par personne** (gestion de dossier + déjeuner + accès aux conférences)

**Noms et prénoms des personnes présentes Le jeudi 02 octobre 2014**

• .....  
• .....

**Noms et prénoms des personnes présentes Le vendredi 03 octobre 2014**

• .....  
• .....

(à reporter page 4)

**TOTAL «B» BADGES**

€

## C VISIBILITE

### • INSERTIONS Pochettes

Insertion de votre document publicitaire dans les pochettes remises aux participants à l'accueil.

800,00 €

### • VISIBILITE

**Visibilité stylos** : fourniture de 500 stylos insérés dans les pochettes (fabrication possible sur devis)

500,00 €

**Visibilité Blocs-notes** : fourniture de 500 blocs-notes insérés dans les pochettes (fabrication possible sur devis)

500,00 €

**Visibilité badges** :

1 - **Cordons de badges** : fourniture de 500 cordons du congrès avec possibilité de sérigraphier sur chaque cordon les nom et logo de votre société. (fabrication possible sur devis)

700,00 €

2 - Impression de votre visuel **au verso des badges**.

**Pochettes Congrès** : prise en charge financière des pochettes remises aux participants à l'accueil.

Pochettes sérigraphiées à l'intitulé du congrès avec votre logo.

**Pauses et buffets** : mise en place de chevalets à votre nom.

Sur devis

Sur devis

(à reporter en page 4)

**TOTAL «C» VISIBILITE**

€

## ÉCHÉANCES DE PAIEMENT

**IMPORTANT : Seules seront prises en compte les réservations accompagnées de leur règlement complet.**

Règlement à effectuer à l'ordre de :

### Soins Palliatifs Pédiatriques

- 50% du montant TTC à la commande ..... €
- Solde par traite le 02/09/2014 ..... €

à joindre impérativement à la commande.

Je soussigné(e) : .....

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

J'en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses et renonce à tout recours contre les organisateurs.

N° TVA Intracommunautaire : .....

Date : ..... / ..... / ..... Signature :

## Conditions générales de vente

### Souscription

Pour devenir partenaire, exposant ou sponsor, vous devez retourner au secrétariat du Congrès le dossier exposant ci-joint, accompagné d'un versement de 50% du montant dû. Le solde de la facture sera réglé au plus tard le 02 septembre 2014.

Aucune réservation verbale ne sera prise en compte. La réservation et le règlement de l'acompte constituent un engagement ferme et obligent le souscripteur à l'acceptation des conditions générales et particulières du dossier exposant. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la commande demandée faute de règlement avant le 02 septembre 2014.

### Emplacement et stand

L'attribution des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations par le Commissaire Général. Après attribution, aucune modification d'emplacement ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs. Le plan de l'exposition est soumis au chargé de sécurité du Palais du Grand Large de Saint Malo. Nous nous réservons le droit de modifier, en fonction des agréments délivrés par la Préfecture au chargé de sécurité, l'importance et la disposition des surfaces réservées par l'exposant. Chaque exposant se doit de respecter l'emplacement qui lui est attribué et ne peut s'étendre au-delà de cette surface. Il lui est interdit de percer, punaiser... et de quelque manière que ce soit, de détériorer l'emplacement attribué qui devra être rendu en bon état à la fin de la manifestation.

Important : le plan d'exposition sera envoyé après la réception du dossier exposant accompagné d'un versement de 50% du montant dû.

### Annulation

Toute annulation de réservation de stand, symposium ou autres options de partenariat devra être effectuée par courrier au secrétariat du congrès et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

Avant le 31 juillet 2014 : 25% du montant total dû TTC ne sera pas remboursé.

Entre le 1<sup>er</sup> août 2014 et le 1<sup>er</sup> septembre 2014 : 50% du montant total dû TTC ne sera pas remboursé.

Après le 02 septembre 2014 : aucun remboursement des sommes dues et versées.

En cas de grève, intempérie, épidémie, pandémie, révolution ou guerre, aucun remboursement ne sera effectué et les inscriptions non réglées resteront dues.

### Forces majeures

En cas de force majeure, les dates du congrès et de l'exposition pourront être modifiées ou ces dernières pourront être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur ou du réalisateur.

### Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, accident de personne dans l'enceinte du stand, détérioration du matériel ou locaux appartenant au Palais du Grand Large de Saint Malo, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe ou intérimaire de son entreprise présente au congrès. En aucun cas, l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisations du congrès.

## TOTAL

Frais fixes	200,00 €
Total «A» p. 3	€
Total «B» p. 3	€
Total «C» p. 3	€
Total «D» p. 3	€
TOTAL HT	€
TVA 20 %	€
<b>TOTAL TTC</b>	<b>€</b>

### Cachet obligatoire

### Réservations diverses et location d'espace publicitaire

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et de matériel médical. Pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faites après la clôture de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation. Les candidatures seront soumises au Comité d'Organisation qui statuera sur les demandes.

**L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas refacturer son espace/partnership à une autre entreprise. Il ne peut en aucun cas y avoir deux entités différentes présentes sur le stand. L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas organiser quelque manifestation satellite que ce soit pendant toute la durée du congrès, dans la région Bretagne sans avoir auparavant obtenu l'accord écrit des organisateurs.**

Par ailleurs, l'exposant ou partenaire du congrès ne pourra distribuer de publicité que sur son stand d'exposition ou dans la salle qu'il aura réservée, sauf accord spécifique avec l'organisateur. Tout contrevenant s'engage à verser aux organisateurs du congrès deux fois le montant total des sommes dues ou versées nonobstant le versement d'indemnités compensatoires.

### Informations pratiques et techniques

Toutes les informations pratiques et techniques seront envoyées à chaque exposant qui aura réservé et payé la totalité du montant de l'ensemble de la prestation demandée (stand, insertions, encarts publicitaires, etc.).

Ces informations concernent les conditions générales, les règles de sécurité, de montage et démontage des stands, les livraisons, les coordonnées, etc.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de montage et démontage en fonction des contraintes imposées par le Palais du Grand Large de Saint Malo.

### Sécurité

L'exposant devra respecter toutes les mesures imposées par les pouvoirs publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements, consignes concernant les expositions, foires et salons, édités par la Direction de l'Hygiène et de la Sécurité Publique de la Préfecture de Police. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables.

Tout matériel installé dans les stands (tissus...) devra être classé M1. Il est impératif de fournir les procès verbaux des matériaux utilisés.

### Juridiction

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON (Vendée - 85) sera seul compétent.